pulsion des Chartreux, vient d'être mis en non-activité.

Les Frères de Saint-Jean-de-Dieu

Paris, 5 juin. — La Commission sénatoriale des congrégations, réunie sous la présidence de M. Clémenceau, s'est occupée de la demande en autorisation des Frères de St-Jean-de-Dieu, transmise avec avis favorable par le gouvernement. Elle a entendu le rapport spécial, également favorable, rédigé par M. Milliès-Lacroix. Elle le discutera dans sa prochaine séance.

DANS LA RÉGION

Les congrégations enseignantes de femmes dans le Nord. — Les premières victimes

Dans la liste des 81 congrégations enseignantes de femmes pour lesquelles le Président du Conseil a déposé des projets de lois concluant au rejet de leur demande, nous trouvons trois congrégations de notre région. Ce sont : les Carrisses de Lille et celles de Roubaix et les Consolatrices du Cœur de Jésus, de Lille.

Les Frères Maristes de Lille

Deux anciens Frères Maristes de l'école de la rue de Londres, accompagnés du propriétaire de l'immeuble, M. Julien Thirriez, ont été interrogés, vendredi matin, par M. Detalé. Ils ont donné leur état civil, mais ont refusé de répondre aux autres questions du magistrat, sans la présence d'un avocat.

Le même jour, dans l'après-midi, M. Detalé a également interrogé cinq anciens Frères Maristes de l'école de la rue d'Esquermes, qui, après avoir donné leur état-civil, ont refusé aussi de répondre aux autres questions du magistrat.

M. Julien Thirriez, qui est également propriétaire de l'école de la rue d'Esquermes, avait été interrogé le matin au sujet des deux immeubles.

L'ETAT DE SANTÉ DU PAPE

Paris, 5 juin. — Des dépêches de Rome enregistrent, depuis deux jours, la rumeur d'une indisposition du Pape. Voici le télégramme que le *Temps* reçoit aujourd'hui :

« Rome, 5 juin. — Léon XIII, depuis quelques jours, est souffrant. La nouvelle est tenue absolument secrète, mais je vous la donne comme absolument certaine. Le Pape est atteint d'un léger étouffement intestinal. »

A LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Le territoire de Zenaga. — Les forces ennemies

Alger, 5 juin. — L'action contre Figuig commencera bientôt.

Le pacha de Figuig se mettrait en sûreté avec les siens auprès des Français, dans la redoute des Beni-Ounif, pendant que l'artillerie bombarderait le territoire de Zenaga.

De son côté, l'ennemi se prépare à la résistance ; c'est ainsi qu'on annonce que les Oulad Djerir, les Beni Guill et la zmoula de Bou-Amama ont reçu de la tribu de Zenaga un émissaire porteur d'une lettre par laquelle on leur demande leur concours pour attaquer les Français. Dans cette lettre il est dit que les Français veulent détruire le marabout de Si-Sliman bou Sinaïba, à Beni-Ounif, marabout qui est l'objet de la plus grande vénération.

Les Zenaguiens ont à leur tête les fameux Hammou Aïssa et Hammou Doudou. Ils sont alliés aux Olad Djerir et aux Beni Guill, qui peuvent mettre en ligne un effectif de deux mille cavaliers. Ces nomades sont d'autant plus fidèles à leurs alliés que leurs palmeraies sont toutes sous les murs de Figuig.

Le territoire de Zenaga est le principal point d'appui du vieux cheik Bou Amama. C'est là qu'est son *mokkadem de prédilection* ; c'est là que se concentre journellement la correspondance l'informant du moindre fait qui se produit dans la région et du moindre de nos mouvements, et même, grâce à un système d'espionnage véritablement merveilleux, de nos projets les plus secrets.

Zenaga est le foyer de la résistance à l'invasion des roumis, le point sûr où les chefs dissidents, à l'abri d'épaisses murailles et sous la protection de quinze cents fusils à tir rapide, ourdissent leurs complots contre nous.

Les préparatifs

Aïn-Sefra, 5 juin. — Tout est calme à Aïn-Sefra.

La concentration n'est pas terminée. On attend pour aujourd'hui deux trains militaires venant d'Oran, qui transporteront surtout l'artillerie destinée aux postes avancés.

Le général O'Connor est arrivé ; il ira dimanche prendre dans le Sud le commandement des troupes.

Lorsque la concentration sera terminée, nous aurons vers la frontière marocaine, cinq bataillons d'infanterie à un effectif de 1.000 hommes chacun, se décomposant ainsi : deux bataillons de tirailleurs, 1 du premier étranger et 2 du 2e étranger, avec des batteries d'artillerie, deux escadrons de chasseurs et un escadron de spahis. C'est le colonel d'Eu qui commandera en second.

Dès hier, des reconnaissances de cavalerie ont commencé aux alentours du ksour de Figuig et nos troupes n'ont pas eu à essuyer d'attaques de la part des pillards marocains.

Envoi de pigeons-voyageurs

Paris, 5 juin. — Sur la demande de M. Bossut, directeur des colombiers d'Oran, vingt couples de jeunes pigeons voyageurs seront envoyés très prochainement par M. Naudin, starter des sociétés colombophiles de France, au commandant du bureau arabe d'Aïn-Sefra.

Ce sont des pigeons de choix provenant des colombiers de *Lille, Tourcoing*, Dieppe, Nancy, etc., issus de sujets ayant accompli des raids de 1.000 à 1.200 kilomètres.

FAITS DIVERS

MISE EN LIBERTE DE GABRIELLE FENAYROU. — Gabrielle Fenayron a été remise, vendredi matin, en liberté conditionnelle après vingt-trois ans d'emprisonnement. Son crime, on se le rappelle, fut l'assassinat de son amant, en complicité avec son mari. Ce dernier, condamné à mort, fut gracié et envoyé à la Nouvelle-Calédonie, où il est mort. Gabrielle Fenayrou, condamnée aux travaux forcés à perpétuité, se fit remarquer par sa bonne conduite à la maison centrale de Clairvaux. Elle bénéficia de plusieurs remises successives de peine et hier elle a obtenu la liberté conditionnelle. Gabrielle a maintenant cinquante ans et paraît beaucoup plus vieille. Elle est arrivée à Paris, vendredi soir.

UNE MÈRE QUI ASPHYXIE SES ENFANTS. — Paris, 5 juin. — La nuit dernière, en l'absence de son mari, une femme Bizet, âgée de 36 ans, demeurant 24, boulevard Voltaire, à Asnières, a tenté de s'asphyxier, en compagnie de ses trois enfants : Marthe, huit ans ; Valentine, six ans ; Adrien, un an.

Valentine et Adrien ont succombé. La mère et Marthe ont été transportées à l'hôpital Beaujon.

Dès à présent, la femme Bizet est poursuivie, à raison de l'acte coupable qui reste à sa charge. Elle a subi un interrogatoire sommaire. Elle a répondu qu'elle s'était laissé aller au désespoir, à la suite de la misère et des souffrances que lui causaient des rhumatismes.

UN DRAME DE LA JALOUSIE A LYON. — Un terrible drame de la jalousie s'est déroulé, hier, à Lyon : Une jeune femme de 25 ans, Mme Bacle, a tiré trois coups de revolver sur une jeune fille employée à la gare sous les ordres de M. Bacle.

La jeune fille a été atteinte à la tête par les projectiles. Elle est blessée gravement. On désespère de la sauver. Le meurtrier aussitôt arrêté a avoué que la jalousie était cause de ce meurtre.

CENT UN COUPS DE COUTEAU. — Dans la journée d'hier, à Paris, on apprenait à M. Hamard, que dans l'escalier qui conduit aux bureaux de la sûreté un homme sanglotait. Le chef de la sûreté fit venir cet inconnu qui lui dit : « Je m'appelle Zaïpffel et j'ai tué ma femme à Marcoussis. Je voulais d'abord me jeter dans la Seine, mais j'ai préféré venir me livrer. » Il raconta alors que sa femme l'avait trompé ; puis l'avait abandonné. Or, hier soir, il rencontra sa compagne, à Marcoussis, au bras de son rival. Cette vue l'exaspéra. Il voulut frapper l'homme, mais celui s'enfuit. Il saisit alors sa femme et lui porta cent-un coups de couteau.

M. Hamard télégraphia à Rambouillet pour savoir si le récit de Zaïpffel était exact. Il apprit, en effet, que celui-ci avait voulu assassiner sa femme ; mais que, malgré les cent-un coups de couteau qu'il lui avait administrés, elle vivait encore et même en réchapperait. Dans la soirée, le chef de la sûreté fit écrouer le meurtrier au Dépôt. C'est un repris de justice qui a déjà subi six condamnations.

EXPLOSION D'UN ENGIN A SAINT-ETIENNE. — Saint-Etienne, 5 juin. — Cette nuit, un engin, composé d'une bouteille d'eau minérale remplie de poudre et bourrée de chiffons a fait explosion devant la porte de l'appartement de M. Souvenir, qui habite au troisième étage, rue Montaud, 50. L'explosion a été très violente et a réveillé les locataires et les voisins, sans causer aucun accident de personne. Les dégâts sont purement matériels. On croit à un attentat ou à une vengeance.

TIRAGES FINANCIERS

du vendredi 5 juin 1903

VILLE DE PARIS 1898. — Le numéro 37.002 sera remboursé par 200.000 fr. — Le numéro 5.476 sera remboursé par 50.000 fr. — Les numéros 686 — 299.105 — 189.657 — 232.473 seront remboursés chacun par 10.000 francs. — Les numéros 669.009 — 490.468 — 627.525 — 613.313 seront remboursés chacun par 5.000 francs.

CRÉDIT FONCIER. — *Communales* 1879. — Le numéro 231.260 gagne 100.000 fr. — Le numéro 213.526 gagne 25.000 fr. — Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 671.160 — 128.628 — 830.965 — 453.192 — 356.576 — 964.202.

Communales 1880. — Le numéro 695.169 gagne 100.000 francs. — Le numéro 549.079 gagne 25.000 francs. — Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 277.335 — 903.754 — 75.495 — 357.462 — 265.811 — 565.013.

Communales 1891. — Le numéro 576.774 est remboursé par 100.000 francs. — Le numéro 671.906 par 10.000 fr. — Le numéro 262.290 par 5.000 fr. — Les numéros suivants chacun par 1.000 francs : 829.600 — 656.071 — 533.763 — 312.155 — 604.108 — 30.424 — 394.702 — 360.561 — 163.273 — 929.349 — 709.794 — 528.389 — 837.063 — 809.060 — 495.215 — 530.916 — 69.878 — 203.229 — 180.535 — 934.248.

Communales 1899. — Le numéro 51.006 gagne 150.000 francs. — Le numéro 50.111 gagne 5.000 fr. — Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. : 184.824 — 205.002 — 456.882 — 244.516 — 477.448 — 824.303 — 54.135 — 229.734 — 456.289 — 437.482 — 381.900 — 382.434 — 481.753 — 166.566 — 170.065 — 238.327 — 823.706 — 437.218 — 256.652 — 438.781.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LONDRES

Londres, 5 juin. — La note suivante sur le voyage du Président à Londres a été communiquée aux journaux :

« Si l'arrangement proposé actuellement et qui n'a encore rien de définitif n'est pas modifié, le président Loubet traversera la Manche dans la matinée du 6 juillet. Il entrera à Londres dans l'après-midi du même jour. Le navire qui portera le président sera accompagné par une escorte de vaisseaux de guerre.

On dit que le roi ira lui-même à la gare recevoir M. Loubet à son arrivée à Londres et que le Président se rendra immédiatement à l'ambassade de France où seront ses appartements pendant son séjour. M. Cambon offrira un grand banquet auquel le roi Edouard et M. Loubet seront invités.

LA DATE DE LA CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Paris, 5 juin. — Il est maintenant décidé que la session parlementaire française sera close le 4 juillet.

UNE INTERPELLATION DE M. GROUSSAU

Paris, 5 juin. — M. Groussau, a déposé aujourd'hui à la Chambre une demande d'interpellation sur le maintien en prison à Lille pendant treize jours, par ordre de l'administration, d'un condamné qui avait subi entièrement sa peine. D'accord entre l'auteur de l'interpellation et le gouvernement, elle est inscrite à la suite de celles déjà fixées.

L'AMIRAL SIEGEL A BREST

Brest, 5 juin. — Dans l'après-midi, les amiraux de Barbeyrac et Melchior ont rendu visite à l'amiral allemand Siegel. Ce soir, à 8 heures, a eu lieu à la Préfecture maritime, un dîner offert en son honneur. L'amiral Siegel quittera Brest demain.

COLLISION DE TRAINS

Valladolid, 5 juin. — Deux trains se sont tamponnés près de la gare de Medina. Sept employés et onze voyageurs ont été blessés. La machine et neuf wagons ont été détruits. Un des employés est mort des suites de ses blessures.

LE VOYAGE DU ROI D'ITALIE EN ANGLETERRE

Francfort, 5 juin. — On télégraphie de Rome à la *Gazette de Francfort* : « Il paraît certain que le roi Victor-Emmanuel a ajourné son voyage en Angleterre jusqu'à l'automne. A Rome, les milieux officiels gardent encore le silence à ce sujet. »

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LES CONGRÉGATIONS. — *Les Petits-Frères de Marie, à Flines-lez-Raches.* — L'instruction ouverte contre les Petits-Frères de Marie, de Flines, régulièrement sécularisés, n'est pas encore close et la date de leur comparution devant le tribunal correctionnel de Douai n'est *pas encore connue.*

LES GRÈVES DE LA GORGUE-ESTAIRES. — Les grévistes se sont livrés, dans la soirée de jeudi, à des scènes de désordres qui, grâce à l'intervention de la gendarmerie et des dragons, n'ont pas pris grande extension. Tout se borne à quelques vitres brisées. A neuf heures, le calme était revenu.

Le sous-préfet d'Hazebrouck a reçu les délégués des patrons qui ont déclaré ne pouvoir faire de nouvelles concessions. Les délégués des grévistes n'assistaient pas à cette réunion.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — M. Hégo, curé de Ferrière-la-Petite, est nommé curé de Busigny. — M. Leman, vicaire à Denain (Sacré-Cœur), est nommé vicaire à Saint-Amand-les-Eaux.

NÉCROLOGIE. — M. Camille Pinon, professeur de huitième, au Collège municipal d'Armentières, est décédé subitement, vendredi après-midi, à l'âge de 55 ans.

—— Nous apprenons la mort de M. Alphonse Palquet, maire de Flers-en-Escrebieux, décédé à Béthune.

FIANCAILLES. — Nous apprenons les fiançailles, à Dunkerque, de M. Paul Dufever, premier caissier de l'importante étude H. Lobleux, avec Mlle Mathilde Muchery

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, vendredi, 5 juin 1903.

2 h. soir, 12° au-dessus de zéro, 775, beau temps.
5 h. soir, 12° au-dessus de zéro, 775, beau temps.
9 h. soir, 11° au-dessus de zéro, 775, beau temps.

Samedi, 6 juin.

Minuit, 11° au-dessus de zéro, 775, beau temps.
2 h. matin, 11° au-dessus de zéro, 775, beau temps.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, vendredi, 5 juin 1903.

Cours de clôture

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD
JUIN 1903	11.09	11.16	12.10	12.12
JUILLET.....	11.17	11.24	12.35	12.36
AOUT	10.65	10.70	11.91	11.94
SEPTEMBRE.....	10.02	10.13	10.29	10.39
OCTOBRE.....	9.51	9.59	9.41	9.52
NOVEMBRE.....	9.35	9.45	9.22	9.33
DÉCEMBRE	9.35	9.44	9.22	9.33
JANVIER 1904	9.35	9.44	—	—
FÉVRIER.....	—	—	—	—
MARS	—	—	—	—
AVRIL.....	—	—	—	—
MAI.....	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	1,000 BALLES	1,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	2,000 —	3,000 —

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Le moment est venu de faire ses provisions de beurre. Cette année, comme les années précédentes, la Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, met en vente un délicieux beurre de conserves à un prix très avantageux. Les ménagères qui savent avec quel soin scrupuleux la Laiterie d'Oostcamp sert ses clients, feront bien d'adresser immédiatement leurs commandes, 13, rue du Bois.

LA PROCESSION DE DUNKERQUE

Les évêques

Paris, 5 juin. — L'*Agence Havas* communique la note suivante :

« M. Combes a annoncé ce matin, au Conseil, qu'il avait demandé des explications aux évêques qui ont assisté dimanche à la procession de Dunkerque. Lorsque les réponses de ces évêques seront parvenues à Paris, le gouvernement arrêtera aux mesures à prendre. On croit qu'il supprimera le traitement de ces évêques qui n'auront pas fourni une explication plausible. »

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX

CONVOCATIONS

Canton-Est. — Bureau de la rue Decrême. — Samedi 6 courant, à 8 heures et demie du soir, chez M. Zéphirin Meurisse, 202, rue de Lannoy. Réunion du Comité de la section. Questions diverses. Présence indispensable.

Canton-Est. — Bureau de la rue d'Hem. — Dimanche 7 courant, à onze heures du matin, chez M. Leclercq, estaminet Saint-Jean-Baptiste, rue Jean-Goujon. Réunion du Comité de la section. Questions diverses.

SAVON LUMINOL pour linge et laine.

Chronique Locale

ROUBAIX

DEUX ENFANTS MORTS DANS LA MÊME MAISON. — Vendredi après-midi, à quatre heures, ont eu lieu en l'église Notre-Dame, des funérailles de deux enfants de M. Louis Lauwers-Lemaire, entrepreneur, de serrurerie, rue du Fontenoy, 48, décédés, le même jour.

L'un Henri, âgé de 18 mois, est mort de convulsions, mercredi vers minuit ; l'autre, Marie-Louise, a rendu le dernier soupir, onze heures après son frère, succombant à une pneumonie. Il ne reste plus à M. et Mme Louis Lauwers-Lemaire qu'un enfant de six ans qui est lui-même gravement malade.

Nous compatissons sincèrement à l'épouvantable malheur qui vient de frapper si cruellement la famille Lauwers-Lemaire et nous lui adressons nos bien vives condoléances.

L'ÉGLISE ET LE COUVENT DES RR. PP. FRANCISCAINS. — On sait que les scellés restent apposés sur l'église et sur le couvent des RR. PP. Franciscains, rue Saint-Joseph, en attendant la visite du liquidateur. Le gardien de ces scellés était, nous l'avons dit, M. Pierre Crewaels, demeurant rue du Tilleul, 327, cour Delobel. M. Crowaels étant mort, lundi dernier, un autre gardien des scellés a dû être nommé.

C'est M. Gaillet, agent de sûreté, qui a été désigné. Vendredi après-midi, il a été installé dans ses fonctions par M. Petit, juge de paix. M. Gaillet se trouve être le troisième gardien des scellés depuis moins de deux mois. On se rappelle, en effet, que le premier avait démissionné quelques jours après sa nomination.

INTERRUPTION DANS LE SERVICE DES TRAMWAYS A VAPEUR. — Par suite d'une avarie survenue à une machine du car à vapeur de Roubaix à Lille, vendredi soir, à sept heures, le service n'a pas fonctionné pendant près d'une demi-heure.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE a, dans sa séance du 3 juin, accordé un secours de 500 fr. à la société de secours mutuels de Saint-Joseph, de Roubaix.

LES DÉVALISEURS D'ESTAMINETS. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont pénétré dans la cave de l'estaminet tenu par Mlle Juliette Nyckees, quai de Wattrelos. Ils ne sont partis qu'après avoir enlevé les deux tuyaux en étain de la pompe à bière.

M. Grimaldi, commissaire de police du Ve arrondissement, informé de ce méfait, vendredi matin, a ouvert une enquête.

ATTENTION AUX FAUSSES PIÈCES. — Des fausses pièces de 5 francs, à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1868 sont, en ce moment, en circulation. Plusieurs ont été présentées dans les banques, notamment à la Banque de France : elles ne contenaient que de l'étain et de l'antimoine. Une enquête est ouverte par la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un charretier de la Compagnie nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing, Arthur Duret, 30 ans, rue Wallon, à Wattrelos, a été blessé à la main droite par un fût d'huile. Dix jours de repos. Docteur Lepoutre. — Dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, un manœuvre, Alphonse Veraghe, 19 ans, rue de la Bailleric, à Wattrelos, a été blessé au médius droit par une tôle. Huit jours de repos. Docteur Ballenghien. — A la Société anonyme de l'Alma, un encolleur, Joachim Grenier, 36 ans, rue Latine, cour Germain, s'est blessé à la jambe droite en heurtant contre un bâti de son métier. Huit jours de repos. Docteur Picquet. — Un tisserand de MM. F. et H. Carissimo, fabricants, Jules Bocquet, 64 ans, rue Nabuchodonosor, a eu le pouce gauche écrasé par la chute d'un poids. Six jours de repos. Docteur Picquet. — Dans l'atelier de construction de Mme veuve Jules Martel, un tourneur en fer, Léonard Geldof, 58 ans, rue de la Providence, s'est luxé le genou droit en tombant. Douze jours de repos. Docteur Dérégnaucourt. — Un terrassier de M. Gustave Tiberghien, entrepreneur, Jules Desmoutier, 42 ans, rue Sainte-Elisabeth, s'est blessé au bras gauche en tombant avec une bouteille. Quinze jours de repos. Docteur Duporé. — Dans la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Meillassoux frères, un teinturier, Julien Lordan, 23 ans, rue du Fontenoy, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. Quinze jours de repos. Docteur Godefroy. — Une retordeuse de MM. Requillart et Scrive, fabricants, Louise Simons, 24 ans, rue de la Chaussée, cour Dauwe-Parent, s'est blessée à la main droite avec un couteau. Douze jours de repos. Docteur Disna. — Un chargeur de la ville, Jules Lecouffe, 54 ans, rue de Tournai, cour Lansais, s'est blessé au pied droit avec une fourche en chargeant un bateau. Dix jours de repos. Docteur Dispa.

Assortiment complet des dernières créations de costumes. E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue.

CROIX

L'ADJUDICATION pour les fournitures d'habillement des sapeurs-pompiers a donné les résultats suivants : MM. Boutry, de Lille, 30 fr. 11 p. c. de rabais, adjudicataire ; Georges Desfosses, de Paris, 23.85 p. c.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Nous recevons la communication suivante :

« Le quartier Saint-Pierre fêtera Jeanne d'Arc dimanche prochain, 7 juin. La cérémonie religieuse et patriotique aura lieu à la messe de midi. Tous les habitants du quartier voudront s'associer à cette fête, en arborant le drapeau aux couleurs nationales ou les bannières de la pucelle. Pas d'abstentions, que tous les patriotes paroissiens en l'honneur de la jeune fille du peuple qui a sauvé la France ! »

Wasquehal

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

DU DIMANCHE 7 JUIN

CANDIDATS RÉPUBLICAINS :

AMEYE Louis, cultivateur.
ALLART Albert, ouvrier mécanicien
DUCROQUET Jules, cultivateur.
LEMAIRE Georges, laineur.
TURBELIN Louis, employé.
WIDAUX Julien, commerçant.

—×—

Contre le collectivisme

L'élection de dimanche doit réaliser l'union de tous les éléments anti-collectivistes de Wasquehal. En face des révolutionnaires, tous les hommes d'ordre, tous les partisans de la liberté, tous les citoyens indépendants se donneront la main et feront « bloc ». Puisque l'avenir de la commune est en jeu, et qu'il y va des intérêts de tous, il ne peut être question aujourd'hui ni d'étiquettes politiques, ni de préférences personnelles. Tout cela doit disparaître devant le danger commun. Tous les républicains de Wasquehal ont le même devoir, un devoir de défense sociale et communale. Ils sauront le remplir. Ils défendront les vues modérées, saines, libérales, contre les principes sectaires, violents, jacobins. Ils défendront les intérêts de leur commune contre les entreprises hasardeuses et les ruineuses expériences des révolutionnaires. En votant pour les dévoués candidats de l'U. S. et P., ils infligeront un blâme mérité à l'Administration de M. Lejeune-Mulliez et en même temps, donneront une marque éloquente d'estime et de reconnaissance à la vaillante minorité républicaine.

Les ouvriers, les employés et les petits commerçants que les collectivistes s'étaient flattés d'enrôler sous la rouge bannière du P. O. F., prouveront demain aux politiciens de la Mairie qu'ils entendent rester indépendants et libres.

La victoire des candidats de l'*Union Sociale et Patriotique* est certaine ; elle sera complète si tous les électeurs républicains anti-collectivistes de Wasquehal font leur devoir.

—×—

Le Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* fait distribuer aujourd'hui une circulaire dont voici le texte :

« *Electeurs ouvriers de Wasquehal,*

» L'Administration municipale a fait insérer, depuis quelques jours, dans un journal, sur le compte de la minorité républicaine, des mensonges et des calomnies que nous voulons réfuter.

» Elle reproche à la minorité de s'être abstenue dans certains votes du Conseil municipal. Si parfois la minorité s'est abstenue, c'est qu'elle voulait protester contre les injustices, les gaspillages et les partialités du budget et que ses adversaires rejetaient de parti-pris toutes ses observations.

» *L'école du Capreau.* — Cette création, il est bon qu'on le sache, n'est pas l'œuvre des collectivistes. A leur arrivée au pouvoir, le terrain était acheté et la question d'un emprunt fixée. Si la minorité s'abstint le jour du vote du projet, ce fut uniquement pour protester contre l'emploi maladroit des fonds et pour obtenir une revision des devis.

» 2° *Les fournitures* scolaires ont été accordées aux élèves du Capreau et de la Planche-au-Riez fréquentant les écoles des communes voisines. La minorité a voté pour.

» 3° *Le préau de l'école maternelle.* — Ce projet n'est pas l'œuvre de l'Administration actuelle. Il a été proposé par l'Administration précédente. La minorité a encore voté pour.

» 4° *L'agrandissement de l'école des garçons.* — La minorité ne s'est pas opposée à ces travaux ; elle a seulement demandé l'ajournement jusqu'après l'ouverture de l'école du Capreau et proposé que les frais d'agrandissement, s'il était par la suite reconnu nécessaire, fussent prélevés sur le bénéfice de l'adjudication. Ce bénéfice s'est élevé, en le fait, à 16.000 francs. En agissant ainsi, la minorité voulait éviter une imposition nouvelle.

» 5° *Sanatorium Saint-Pol.* — L'envoi des enfants pauvres au Sanatorium a été proposé et voté sous l'administration Delesalle. La minorité n'a donc pas voté contre.

» 6° *Subventions aux Sociétés de secours mutuels.* — La minorité n'a pas voté contre cette proposition ; elle a proposé une allocation de 50 fr. par société et a de plus voté la subvention de la Mutualité scolaire.

» 7° *Consultations gratuites.* — L'Administration rappelle comme une de ses grandes réformes : le bureau des consultations gratuites. L'expérience a prouvé que ces prétendues consultations gratuites coûtaient très cher à l'ouvrier, en temps et en argent.

» La minorité avait proposé une autre combinaison plus pratique, qui n'aurait rien coûté ni à la commune ni aux ouvriers. On ne l'a pas écoutée.

» 8° *Secours aux réservistes.* — Les collectivistes s'obstinent à revendiquer l'allocation des secours aux femmes et aux enfants des réservistes. Rien n'est plus faux, attendu que les familles des réservistes sont secourues à Wasquehal depuis près de vingt ans. Nous mettons l'Administration au défi de prouver le contraire.

» Nos adversaires oublient de dire que la minorité républicaine a fait doubler la distribution de charbon en hiver pour les pauvres, qu'elle a demandé l'arrêt des trains ouvriers à la halte de Wasquehal, l'amélioration de l'éclairage public et plusieurs autres réformes importantes. Si quelques-unes de ces réformes n'ont pas abouti, c'est que ses propositions n'ont pas été écoutées.

» En résumé, la minorité républicaine a voté et votera toujours toutes les subventions justes et nécessaires, compatibles avec les ressources du budget ; elle travaillera de tout son pouvoir à améliorer le sort du pauvre.

» *La minorité républicaine.* »

—×—

Le Comité révolutionnaire a fait placarder vendredi une affiche où il essaie de prouver que le disponible de la Caisse communale est de 15,085 fr. 84 et que les collectivistes ont réalisé en deux ans une économie de 7.282 fr. 71.

Le Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* répond par l'affiche suivante :

LA POUDRE AUX YEUX

» Aux contribuables,

» Le 23 mai, l'administration collectiviste, dans une lettre adressée aux journaux, prétendait qu'elle laissait à la fin de l'exercice 1902 un boni de 37.372 fr. 29.

» Aujourd'hui, par affiche, elle n'accuse plus qu'un restant de caisse de 15.085 fr. 84.

» Le premier chiffre était donc.... de la poudre aux yeux. On voulait tromper les électeurs.

» Le second n'est pas plus réel et il ne constitue pas une économie.

» En effet :

» M. Delesalle a laissé 7.803 fr. 13.

» Les travaux d'achèvement de l'église ont laissé un excédent de 9.881 fr. 31.

» Il devrait donc rester en caisse 17.684 fr. 44.

» Il n'y reste, au dire de l'Administration elle-même, que 15.085 fr. 84.

» Donc il y a en réalité un déficit.

» Au lieu d'économiser, les collectivistes ont gaspillé. »

—×—

Une grande réunion aura lieu ce soir à huit heures, au café Detailleur, sur la place de la République. MM. Eugène Motte, député-maire de Roubaix, et Félix Chatteleyn, conseiller général et adjoint au maire de Roubaix, y prendront la parole.

—×—

Avis aux électeurs. — En raison du retard apporté dans la distribution des cartes électorales, le comité de l'*Union Sociale et Patriotique* rappelle aux électeurs, s'ils ne recevaient pas leur carte, qu'ils peuvent venir voter quand même. Tous les renseignements leur seront donnés au café Detailleur, siège du comité, sur la Place et au café Hugues, hameau du Capreau.

—×—

Les candidats collectivistes. — Nous avons donné les noms de quatre candidats collectivistes. Le 5e et le 6e sont les citoyens Gustave Dubled, magasinier, et Fl. Chantraine, journalier.

LANNOY

LYS

LES CONTRIBUABLES sont informés que le contrôleur des contributions directes sera à la Mairie le 15 juin, à neuf heures du matin, afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1904.

REM

UN ENFANT BLESSÉ. — Vendredi, un peu avant midi un jeune écolier, le petit Leleu, âgé de 8 ans, prenait ses ébats au domicile de ses parents, épiciers, rue de Lille, quand, par suite d'un faux pas, il perdit l'équilibre et tomba. Dans sa chute l'enfant s'est blessé à l'œil droit. Les parents du petit blessé craignant la perte de l'œil, sont dans la plus grande désolation.

SAILLY

UNE SAISIE DE CAFÉ VERT. — Dans la soirée de jeudi, vers neuf heures, MM. François Astrié et Emile Millardet, préposés des douanes à Sailly, se trouvant de service à la ferme Meurchin, ont surpris trois individus porteurs de marchandises de provenance étrangère. Ceux-ci, à la vue des douaniers, abandonnèrent leurs charges et prirent la fuite. Les fugitifs n'ont pu être arrêtés. La marchandise saisie consistant en 53 kilogrammes de café vert représente la valeur de 159 francs.

WATTRELOS

BÉNÉDICTION D'UN FANION. — La société *Les Joyeux Pédaleurs*, qui a son siège chez M. Carlos Courchelle, cafetier, au Crétinier, fera bénir son fanion le dimanche 7 juin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à la messe de dix heures et demie. La société s'est assuré le concours des sociétés suivantes : 1° *Les Vrais Pédaleurs*, de la Vieille-Place, Wattrelos ; 2° *Les Cyclistes Voyageurs Roubaisiens*, Roubaix ; 3° *La Cecilia*, chorale du Crétinier, Wattrelos ; 4° *L'Union des Trompettes*, de Wattrelos. Réunion des sociétés chez M. Courchelle, à dix heures précises, pour la formation du cortège ; départ pour l'église à dix heures un quart. Pendant la messe qui sera chantée, en musique, par *La Cecilia*, du Crétinier, l'*Union des Trompettes* exécutera les morceaux suivants : 1° *Le Cycliste*, allegro, H. Steux ; 2° *Elévation*, méditation religieuse, avec quatuor, pour cors et basses, H. Steux ; 3° *Grande Marche Triomphale*, X.... — A l'issue de la messe, les sociétés se rendront dans le même ordre qu'au départ, et défileront jusqu'au local des *Joyeux Pédaleurs*.

ARDOISIÈRES

du Trou du Diable et de

SAINTE-MARIE RÉUNIES

Fumay (Ardennes)

PRODUCTION

Octobre 1902	72.000	ardoises.
Novembre 1902	80.000	—
Décembre 1902	158.000	—
Janvier 1903	305.000	—
Février 1903	380.000	—
Mars 1903	405.500	—
Avril 1903	541.000	—
Mai 1903	611.000	—
32505 Total	2.553.000	ardoises.

TOURCOING

Les opérations de la Caisse d'épargne. — Nous avons sous les yeux le compte-rendu des opérations de la Caisse d'épargne pendant l'année 1902. En voici les principaux éléments : Au 1er janvier 1902, il était dû à 21.934 déposants, 13.943.904 fr, 05 ; il a été reçu pendant l'année, en 17.285 versements, espèces, 2.581.702 fr. 32 ; en 19 arrivages de rentes, 938 francs, en 16 transferts d'autres caisses 9.180 fr. 85, au total 2.591.281 fr. 17, auxquels il faut ajouter 411.931 fr. 19 pour intérêts, ce qui porte l'actif total à 16.947.116 fr. 41.

De cet actif, il y a lieu de déduire : pour 11.838 remboursements espèces, effectués pendant l'année, 3.450.057 fr. 06, 20 transferts sur d'autres caisses à 4.587 fr. 97, 7 remboursements pour achats de rentes 23.026 fr. 91, 8 remboursements par prescription trentenaire 127 fr. 57 ; il reste ainsi dû à 22.563 déposants 13.459.316 fr. 90. Comme le solde au 1er janvier était de 13.943.904 fr. 05, il y a diminution de 484.587 fr. 15.

A ce propos le rapport dit ceci :

« L'exercice 1902 s'annonçait sous d'heureux auspices et le premier semestre accusait un excédent de recettes de 258.854 fr. 40 ; mais des bruits malveillants et pessimistes, tendant à ébranler le crédit des Caisses d'épargne, sont venus arrêter cet essor et provoquer, au contraire, dans toute la France des retraits considérables ; c'est ainsi que, pendant le 2e semestre de l'année, nous avons remboursé la somme importante de 2.134.575 fr. 30 contre 1.084.679 fr. 45 de versements. Malgré cela, la Caisse d'épargne de Tourcoing peut encore être considérée parmi les privilégiées, puisque, déduction faite de la plus-value constatée ci-dessus pour le premier semestre et des intérêts alloués fin d'exercice, le solde dû aux déposants n'est diminué que de 484.587 fr. 15. »

Le rapport fait en outre remarquer que le nombre des livrets en cours, 21.934 au 1er janvier et 22.563 au 31 décembre, s'est accru de 629 livrets à la fin de l'exercice précédent. Puis il ajoute :

« Cette augmentation prévient uniquement de la Caisse centrale, toutes les succursales étant en diminution, notamment Roncq qui perd 46 comptes.

» On remarque, en outre, que l'excédent des remboursements sur les versements n'est à la Caisse centrale que de 451.403 fr. 51 sur un solde dû au 1er janvier de 11,107,533 fr. 35, tandis qu'il atteint pour toutes les succursales réunies 416.553 fr. 23, alors que le solde dû à leurs déposants n'est que de 2,836,370 fr. 50 et aussi, que la diminution dans le solde dû aux déposants s'élève pour les succursales à 339.684 fr. 99 et pour Tourcoing-ville à 144,902 fr. 16 seulement.